

## Définitions

**L'ébourgeonnage et l'épamprage consistent à supprimer les bourgeons inutiles et les pampres (rameaux non fructifères) dans la tête et sur le tronc du cep.**

L'épamprage du pied peut être mécanique, chimique ou manuel (à la main ou avec un outil tranchant). L'épamprage de la tête et l'ébourgeonnage sont forcément manuels.

*pampres = gourmands = chausserons*



Épamprage manuel

Plusieurs outils peuvent être utilisés : serpette, couteau, sécateur, serpette à manche long, épampreuse...

## Les facteurs de risque

- > Sollicitation et amplitude importantes du membre supérieur : action rapide, répétée plusieurs fois par cep selon le nombre de pousses à éliminer
- > Contraintes posturales plus ou moins importantes selon l'outil utilisé et le positionnement des pousses à éliminer
- > Effort plus ou moins important des doigts et de la main en fonction de la taille du pampre
- > Effort et vibrations plus ou moins importants selon l'outil utilisé et son entretien

### AUTRES FACTEURS DE RISQUE

- > Cadence soutenue
- > Forte contrainte de temps liée à la pousse de la végétation
- > Exposition à la chaleur



# Les pistes de réflexion

Pour agir sur les facteurs de risque identifiés, il est nécessaire de s'interroger sur les trois composantes du travail :

## TECHNIQUES

- > Ai-je intégré les caractéristiques des porte-greffes lors de la plantation et de la complantation ?  
*Exemples : taille/hauteur du porte-greffe, qualité du porte-greffe pour réduire les pampres...*
- > Est-il envisageable d'épamprer mécaniquement ?
- > Ai-je connaissance des équipements d'aide à la posture ?  
*Exemples : monopied, ergosiège, chariot électrique...*
- > Quels types d'outils sont utilisés ?  
*Exemples : épampreuse électroportative, épampreuse manuelle avec long manche...*
- > Comment sont choisis les outils ?  
*Exemples : consultation des salariés, adaptation à la tâche...*
- > Quelle gestion est mise en place pour l'entretien et la maintenance des outils ?  
*Exemple : temps laissé aux salariés pour l'affilage de l'outil tranchant utilisé.*

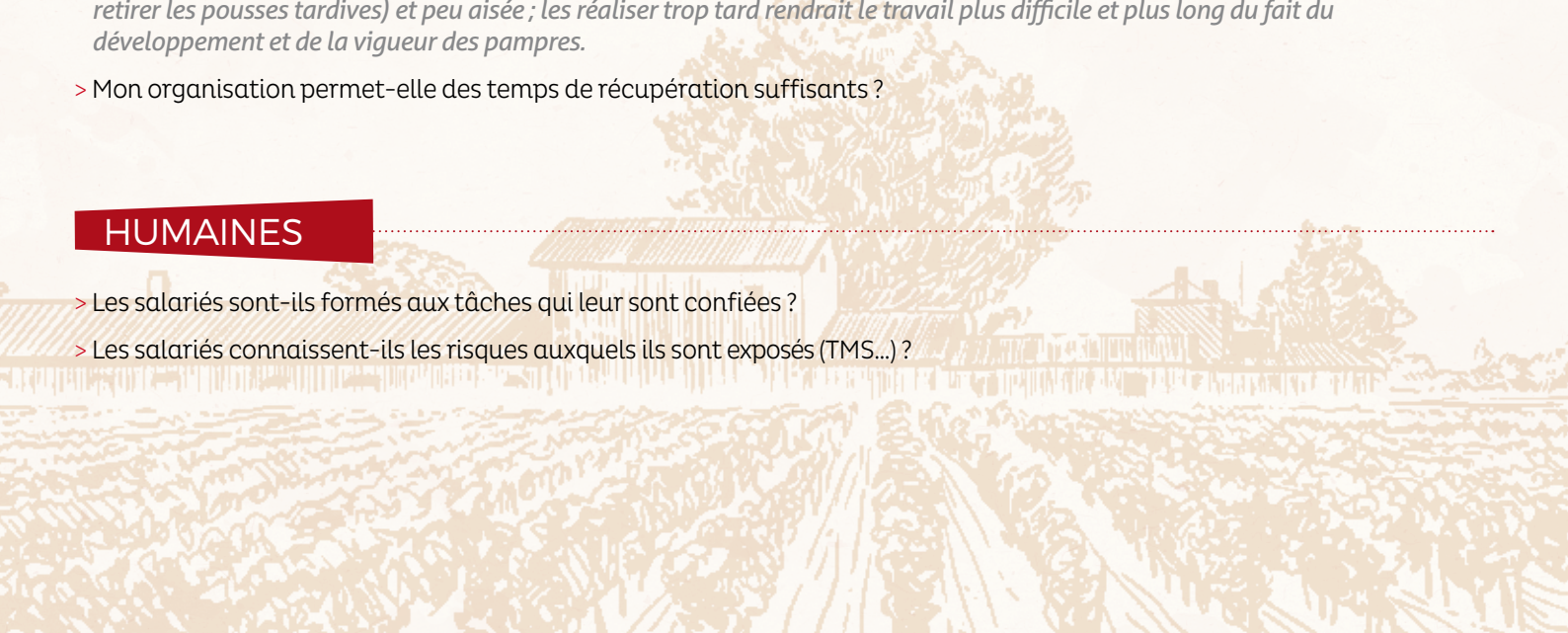


## ORGANISATIONNELLES

- > Les salariés ont-ils des marges de manœuvre pour adapter leurs situations de travail ?  
*Exemples : ajuster la cadence à une parcelle en pente ; adapter les horaires lors des grandes chaleurs ; alterner les postures (utilisation du siège de vigne électrique sur plusieurs rangs puis déplacement à pied par exemple) ; varier les équipements et les outils (utilisation d'une serpette pour ébourgeonner à l'aide d'un chariot électrique puis utilisation à pied d'une épampreuse manuelle à manche long par exemple)...*
- > Ai-je pensé à alterner les tâches réalisées par un même salarié afin de réduire les temps d'exposition aux sur-sollicitations biomécaniques ?  
*Exemples : arrosage des jeunes plants, surveillance des maladies...*
- > Ma planification permet-elle de saisir le moment opportun pour effectuer l'ébourgeonnage et l'épamprage ?  
*Note : réaliser ces tâches trop tôt rendrait la suppression des pousses incomplète (passage supplémentaire nécessaire pour retirer les pousses tardives) et peu aisée ; les réaliser trop tard rendrait le travail plus difficile et plus long du fait du développement et de la vigueur des pampres.*
- > Mon organisation permet-elle des temps de récupération suffisants ?

## HUMAINES

- > Les salariés sont-ils formés aux tâches qui leur sont confiées ?
- > Les salariés connaissent-ils les risques auxquels ils sont exposés (TMS...) ?





## LOGISTIQUE INHÉRENTE

- > Maintenance, entretien, nettoyage
- > Organisation du transport sur parcelles
- > Stockage (gestion de la recharge si le siège est doté d'une assistance électrique)
- > Possibilité pour tous les salariés d'en bénéficier (équité), même à tour de rôle
- > Facilité d'accès aux différents équipements

*Exemples : choix de l'équipement adéquat en fonction des caractéristiques de la parcelle, stockage à proximité des parcelles...*

## LE SIÈGE DE VIGNE ÉLECTRIQUE

- > À l'échelle de plusieurs heures de travail, la personne utilisant un chariot électrique aura réalisé la même quantité de travail qu'une personne à pied, en se fatiguant moins. En effet, bien que le travail effectué paraisse plus lent avec un siège électrique que par une personne à pied, le siège électrique offre un rythme de travail plus constant et plus facile à conserver dans le temps.

Fort de ce constat, il convient de faire tester le matériel avant achat, d'obtenir l'adhésion des personnes potentiellement utilisatrices, et d'interroger son mode de fonctionnement.

*Exemples :*

- *un prix-facteur ne voudra pas forcément utiliser un chariot électrique qui pourrait, selon lui, réduire sa cadence de travail et lui faire perdre du temps*
- *si un seul chariot électrique est mis à disposition d'une équipe de vignerons, le seul utilisateur pourra se sentir isolé du reste du groupe et préférera alors ne pas l'utiliser.*
- > Un temps d'adaptation est nécessaire pour se familiariser avec l'équipement.
- > L'assistance électrique offre plusieurs avantages, comme le fait de ne pas avoir à solliciter le bassin et les membres inférieurs pour déplacer le chariot par exemple.
- > Des options peuvent être envisagées pour améliorer les conditions de travail (cabine ou bâche amovible, éclairage, porte-outils...).



**L'utilisation d'un équipement d'aide à la posture ne doit pas justifier une charge de travail supplémentaire ou l'absence de temps de récupération.**

*Mais encore...*

- > Quel est mon mode de management ?
- > Mon organisation favorise-t-elle l'entraide entre salariés ?
- > Mes salariés travaillent-ils en équipe ?
- > Quelle communication est mise en place dans mon entreprise ?
- > Le travail fourni est-il valorisé (reconnaissance) ?
- > Ai-je réfléchi à l'aménagement des horaires ?



# Les équipements d'aide à la posture

**L'utilisation d'un équipement d'aide à la posture permet de soulager principalement le dos. Le risque TMS pour les membres supérieurs reste malgré tout important.**

Quelques exemples :



Ergosiège



Monopied



Siège de vigne électrique

**Avant d'appréhender cette solution, plusieurs points de vigilance sont à prendre en compte quant au choix de l'équipement, à son utilisation et à l'organisation qui en découle.**

## CHOIX

- > Prise en compte des caractéristiques de ses parcelles (pente, devers, largeur des rangs, hauteur des vignes...) et de l'état du sol (travaillé, enherbé...)
- > Test nécessaire sur une période significative (pour une utilisation effective)
- > Mise à disposition de plusieurs types d'équipements
- > Analyse de différents critères, notamment pour les chariots (manuels ou électriques) :
  - Caractéristiques des roues (nombre, largeur...)
  - Type d'assise (confort, rotation, réglages en hauteur...)
  - Note : un siège pivotant permet d'éviter la torsion du dos lors de la réalisation des tâches (chariot parallèle au rang, siège face au pied de vigne).*
  - Autonomie de la batterie si le chariot est électrique
  - Présence d'un correcteur de devers et de pente...

## UTILISATION

- > Possibilité de varier et d'alterner les équipements
- > Utilisation des équipements à sa convenance  
*Exemple : possibilité d'alterner plusieurs rangs à pied et plusieurs rangs avec un siège/chariot.*
- > Réflexion quant aux tâches pour lesquelles l'utilisation de tel ou tel équipement est judicieuse  
*Note : les hauteurs de travail varient en fonction des opérations réalisées.*  
*Exemples : le siège de vigne électrique, adapté pour la taille et l'épamprage, pourra aussi l'être lors du pliage/liage ; l'ergosiège le sera pour des tâches nécessitant de rester longtemps sur chaque cep...*